

née dans la confédération devraient nous inciter à être plus sensibles aux besoins et aux désirs des autochtones du Nord. A ce moment crucial de notre histoire, nous devrions éviter de faire quoi que ce soit qui pourrait menacer encore davantage notre unité nationale, en mettant à l'écart une minorité de citoyens qui ont déjà de bonnes raisons de nous en vouloir pour les injustices dont ils ont été victimes dans le passé.

● (2102)

Bon nombre des injustices dont parlent les autochtones du Canada proviennent de promesses qui n'ont pas été tenues. Elles proviennent d'une interprétation différente de supposées ententes et d'un effritement de leur confiance dans les Blancs. Il ne faut pas permettre que cela se produise pour le projet à l'étude. Que cette impression soit fondée ou non, nos contacts avec les autochtones ont laissé une impression de mauvaise foi qu'il nous faut éliminer. Nous avons lu bien des choses à ce sujet, nous en avons tous entendu parler et nous avons tous entendu des explications. Bien des autochtones ont témoigné à l'enquête Lysyk avant qu'on prenne une décision au sujet du pipe-line et ce témoignage reflète, d'après l'expression utilisée dans le rapport, «la méfiance habituelle des Indiens envers les promesses des Blancs». Voici ce qu'un représentant des Indiens a déclaré:

Que se passera-t-il lorsque le pipeline passera ici... Comment pouvez-vous, à titre de gouvernement, nous promettre que notre peuple ne sera pas touché? Vous nous avez déjà fait des promesses, mais vous ne les avez pas tenues.

Un autre représentant des Indiens a dit ce qui suit:

Mon peuple ne s'est pas encore remis de la construction de la route de l'Alaska. Il a perdu sa fierté, son identité; son mode de vie a changé, ce qui lui a valu bien des problèmes...

C'est une partie de ce que les autochtones ont déclaré à l'enquête Lysyk et cela témoigne de promesses qui n'ont pas été tenues. Il faut mettre fin à cette exploitation et à cette mauvaise foi et le projet nous permet de le faire. On a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour rassembler les impressions, les opinions et les revendications des autochtones du Grand Nord. Il faut tenir compte des rapports coûteux présentés par les groupes Berger et Lysyk. Il ne faut pas perpétuer cet héritage de promesses non tenues.

Je voudrais mentionner une promesse qui a été faite aux autochtones du Grand Nord. Le gouvernement a promis aux autochtones que l'enquête socio-économique comporterait une deuxième étape pour les inciter à participer à la première étape de l'enquête. Cette promesse doit être tenue. Elle ne doit pas devenir une autre de ces promesses non tenues auxquelles nous a accoutumés le gouvernement.

En ce qui concerne la seconde étape de l'enquête, alors qu'il en parlait la semaine dernière, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Faulkner) a déclaré:

Cette recommandation a été acceptée en principe par le gouvernement.

Que voulait-il dire par là? La dichotomie entre les déclarations de principes et leur application qui caractérise l'histoire de ce gouvernement ne nous rend guère optimistes sur cette supposée acceptation au niveau des principes.

Le ministre parle d'instituer un système de contrôle et de faire connaître les préoccupations du public, mais il évite soigneusement de prendre un quelconque engagement précis ou de faire une quelconque allusion à une seconde étape de l'enquête. Il déclare très explicitement que nous n'avons pas besoin d'effectuer d'études supplémentaires, ni de recherches plus poussées, ni non plus d'avoir recours à d'avantage d'avo-

cats et de consultants ni même encore de la présence de caméras de télévision. Tout cela nous donne l'impression qu'en fait le ministre est en train de nous dire que nous n'avons pas besoin de procéder à la seconde étape de l'enquête.

Je m'inquiète beaucoup lorsque j'entends un ministre du gouvernement déclarer ainsi que l'a fait le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien la semaine dernière qu'il faut que le gouvernement fasse un choix parmi une série de mesures concrètes et qu'il présente ensuite ses propositions au public pour qu'elles puissent être étudiées et débattues. J'ai déjà vu le gouvernement présenter ses propositions au public pour que ce dernier puisse les étudier et en débattre. Je n'aime pas me comporter de façon cynique, mais cette étude et ces débats de la part du public ont eu par le passé très peu d'effets sur les décisions du gouvernement et je ne suis guère portée à croire que cela pourrait changer maintenant.

C'est pourquoi lorsque ce projet de loi sera présenté devant le comité, je voudrais qu'on lui incorpore des dispositions prévoyant une enquête socio-économique de rappel ainsi que certaines clauses pour protéger les revendications des autochtones. Elles devraient figurer dans ce projet de loi. Les bonnes paroles du gouvernement au sujet de la reconnaissance des revendications des autochtones et sur le fait que leurs aspirations recueillent toute sa sympathie, et je ne fais que reprendre ici les propos du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien à ce sujet, ne suffisent tout simplement pas. Une reconnaissance exprimée par sympathie est une chose; une reconnaissance juridique en est une autre tout à fait différente. Je suis sûr que les autochtones du nord éprouvent depuis longtemps un certain cynisme à l'égard des déclarations de reconnaissances exprimées pour des raisons de sympathie de la part du gouvernement. Ils apprécieraient davantage une reconnaissance juridique de sa part.

S'il a des répercussions humaines, ce projet a également des répercussions politiques et constitutionnelles. Il représente en réalité le passage du Yukon de l'état de colonisation qui s'est maintenu beaucoup trop longtemps à celui d'entité dirigée par un gouvernement responsable. Voilà la réalité qu'incarne également ce bill. Dans ce bill, il est également question de collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux. A ce titre, il aura également une incidence sur le pays tout entier. Nous avons grand besoin de revivifier le régime fédéral, de mettre les deux niveaux de gouvernement sur le même pied.

Comme nous le savons tous, beaucoup de provinces en veulent au gouvernement fédéral d'avoir si souvent fait fi de leurs besoins et de leurs préoccupations. Il convient de se demander si ce projet important est vraiment un nouvel exemple de participation des provinces et du territoire du Yukon car ils doivent se plier à la volonté du gouvernement fédéral.

Le bill prévoit la création d'un conseil consultatif fédéral-provincial et je constate que le représentant du Yukon doit être nommé par le cabinet fédéral. Est-ce ainsi que le gouvernement fédéral compte veiller à ce que les habitants du Yukon puissent se faire entendre? Il me semble que l'on serait davantage convaincu de la participation provinciale si le représentant du Yukon était choisi par les représentants élus de l'assemblée législative du Yukon. Cela serait un pas en avant dans la voie de l'évolution du fédéralisme et j'espère bien que les membres du comité spécial insisteront sur ce point lorsqu'ils étudieront le bill en détail.